



COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYERSBERG

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil Communautaire du 12 juillet 2016 à Kaysersberg Vignoble

Sous la présidence de Monsieur Jean-Marie MULLER, la séance est ouverte à 17h30.

Présents :

M. Jean-Marie MULLER, Président et représentant de la commune de Lapoutroie
M. Patrick REINSTETTEL, Vice-président et représentant de la commune d'Ammerschwihr
Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES, représentante de la commune d'Ammerschwihr
Mme Nathalie BOHN, représentante de la commune d'Ammerschwihr
M. Jean-Louis BARLIER, représentant de la commune de Fréland
Mme Martine THOMANN, Vice-présidente et représentante de la commune de Fréland
M. Pascal LOHR, représentant de la commune de Kaysersberg Vignoble
Mme Martine SCHWARTZ, représentante de la commune de de Kaysersberg Vignoble
M. Michel BLANCK, représentant de la commune de de Kaysersberg Vignoble
Mme Patricia BEXON, représentante de la commune de de Kaysersberg Vignoble
M. Benoît KUSTER, représentant de la commune de de Kaysersberg Vignoble
Mme Myriam PARIS, représentante de la commune de de Kaysersberg Vignoble
Mme Françoise GRASS, représentante de la commune de de Kaysersberg Vignoble
M. Gilbert MASSON, représentant de la commune de de Kaysersberg Vignoble
M. Claude ARNOUX, représentant de la commune de Katzenthal
M. Bernard RUFFIO, Vice-président et représentant de la commune de Labaroche
Mme Catherine OLRy, représentante de la commune de Labaroche
M. Alain VILMAIN, représentant de la commune de Labaroche
M. René BRUN, représentant de la commune de Lapoutroie
M. Jean-François BOTTINELLI, représentant de la commune du Bonhomme
M. Guy JACQUEY, Vice-président et représentant de la commune d'Orbey
Mme Rose-Blanche DUPONT, représentante de la commune d'Orbey
Mme Chantal OLRy, représentante de la commune d'Orbey
M. Rémi MAIRE, représentant de la commune d'Orbey
Mme Emilie HELDERLE, représentante de la commune d'Orbey

Absents représentés :

M. Jean-Luc ANCEL, représentant de la commune du Bonhomme
Voix par procuration donnée à M. BOTTINELLI (Le Bonhomme)

Absents excusés non représentés :

Mme Aurore PETITDEMANGE, représentante de la commune de Lapoutroie

Absents non excusés :**Invités présents :**

Mme Nathalie TANTET-LORANG, représentante suppléante de la commune de Katzenthal
Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale de la CCVK
Mme Valérie BRONNER, Agent de Développement de la CCVK
M. Pascal SENN, Responsable technique de la CCVK
M. Rémi ARAGON, Directeur de l'Espace Nautique de Kaysersberg

Invités excusés :

M. Jean-Louis CHRIST, Député
M. Pascal LELARGE, Préfet du Haut-Rhin
M. Christophe MARX, Sous-préfet de l'arrondissement Colmar-Ribeauvillé
Mme Agnès REINSTETTEL, Chargée de mission pour l'arrondissement Colmar-Ribeauvillé
M. Jean-Luc HENNEKE, Principal du collège d'Orbey
M. Jean-Jacques SERVET, Principal du collège de Kaysersberg
M. Yannick GERIG, Agent de Développement de la CCVK
M. Éric LEMPEREUR, Agent de Développement de la CCVK
Mme Carine FELIX, Chargée de mission TEPCV
M. Mathieu ISATELLE, Responsable « assainissement » de la CCVK

Secrétaire de séance :

Mme Christine SCHRAMM, Directrice Générale.

Signature du Secrétaire de séance

Publicité :

La séance a fait l'objet des mesures de publicité prévues par le Code Général des Collectivités Territoriales :

- Convocation des membres titulaires le 5 juillet 2016
- Publication par voie de presse locale

Ordre du jour :**1. N°099/2016-AG : Désignation du Secrétaire de séance****2. Administration Générale**

2.1 Installation des nouveaux Conseillers Communautaires, représentants de la commune Kayzersberg Vignoble, dans leurs fonctions

2.2 **N°100/2016-AG** : Election des 1^{er} et 4^{ème} Vice-présidents

2.3 **N°101/2016-AG** : Election des membres du Bureau (hors Président/Vice-présidents)

2.4 **N°102/2016-AG** : Election de 6 représentants à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble & Ried (SMMVR)

2.5 **N°103/2016-AG** : Election de 2 représentants à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Lac Blanc (SMALB)

2.6 **N°104/2016-AG** : Annulation de la délibération n°067/2016-AG du 09/06/2016 relative à la prolongation de la Délégation de Service Public « Petite enfance/Jeunesse »

2.7 **N°105/2016-AG** : Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public

3. Informations et divers

3.1 Projet de Territoire « Ma Vallée 2030 » : expérimentation d'une démarche de co-construction à travers les GRAP (Groupes Actions Projets) pour 3 actions de la CCVK

3.2 Calendrier des prochaines réunions organisées par la CCVK

Le Président souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Il constate que les conditions de quorum sont remplies et informe l'assemblée des procurations données (cf. liste ci-dessus).

1. N°099/2016-AG : Désignation du Secrétaire de séance

Le Président demande l'approbation des Conseillers Communautaires pour la désignation de Mme SCHRAMM, DGS de la CCVK, en qualité de secrétaire de séance.

Le Conseil Communautaire approuve, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, la désignation de Mme SCHRAMM en qualité de secrétaire de séance.

2. Administration Générale

2.1 Installation des nouveaux Conseillers Communautaires, représentants de la commune Kaysersberg Vignoble, dans leurs fonctions

Le Président souhaite la bienvenue aux Conseillers Communautaires nouvellement élus et les installe dans leurs fonctions, à savoir :

- M. Pascal LOHR, Maire de Kaysersberg Vignoble
- Mme Martine SCHWARTZ, Maire déléguée de Kientzheim
- M. Michel BLANCK, Adjoint
- Mme Patricia BEXON, Adjointe
- M. Benoît KUSTER, Adjoint
- Mme Myriam PARIS, Adjointe
- Mme Françoise GRASS, Conseillère municipale
- M. Gilbert MASSON, Conseiller municipal

Il poursuit en rendant hommage aux Conseillers Communautaires qui ont siégé et travaillé à ses côtés depuis 2014. Il indique par ailleurs que 30% des Conseillers Communautaires ont changé depuis cette date et qu'il prend acte des élections.

Il souhaite pouvoir poursuivre dans la voie tracée par le projet de territoire « Ma Vallée 2030 » notamment dans l'axe du développement durable, et ce dans un climat apaisé et de confiance.

Il propose aux nouveaux élus de se présenter.

M. LOHR, Maire de Kaysersberg Vignoble, indique que tout est à construire pour leur nouvelle équipe et qu'il souhaite travailler dans l'apaisement avec toute la vallée.

Arrivées de Mme Françoise GRASS et de M. Michel BLANCK.

2.2 N°100/2016-AG : Election des 1^{er} et 4^{ème} Vice-présidents

Suite à la démission de M. Benoît KUSTER réceptionnée en date du 19 avril 2016 et du renouvellement du Conseil Municipal de Kaysersberg Vignoble (perte de mandat de M. STOLL), deux postes de Vice-présidents sont à pourvoir.

Il s'avère nécessaire d'élire deux personnes pour les remplacer.

VU les articles L273-5 et L273-10 du Code électoral

VU les articles L2122-7, L5211-2 et L5211-6-1 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU la délibération du Conseil Communautaire n° 035/2014-AG du 16/04/2014 fixant à 6 le nombre de Vice-présidents de la CCVK

VU la délibération n°036/2014-AG du 16/04/2014 portant élection des 6 Vice-présidents de la CCVK

VU la démission de M. KUSTER réceptionnée en date du 19/04/2016

VU le renouvellement du Conseil Municipal de Kaysersberg Vignoble effectif au 26/6/2016

Il est procédé aux élections.

- **Election du 1^{er} Vice-président**

Le Président propose la candidature de M. Pascal LOHR et demande s'il y a d'autres candidats ?

Il n'y a pas d'autre candidature.

Une candidature annoncée : **M. Pascal LOHR**

Il est procédé au vote au scrutin secret uninominal.

Le dépouillement des votes donne le résultat suivant :

- Nombre de bulletins dans l'urne : **26**
- Bulletins blancs (à déduire) : **5**
- Bulletins nuls (à déduire) : **0**
- Nombre de suffrage exprimés **21** (*majorité absolue : 11*)

Majorité absolue obtenue par M. Pascal LOHR avec 21 voix.

Au vu des résultats, le Président **proclame M. Pascal LOHR, 1^{er} Vice-président** et l'installe immédiatement dans ses fonctions.

- **Election du 4^{ème} Vice-président**

Le Président propose la candidature de M. Claude ARNOUX et demande s'il y a d'autres candidats ?

Il n'y a pas d'autre candidature.

Une candidature annoncée : **M. Claude ARNOUX**

Il est procédé au vote au scrutin secret uninominal.

Le dépouillement des votes donne le résultat suivant :

- Nombre de bulletins dans l'urne : **26**
- Bulletins blancs (à déduire) : **6**
- Bulletins nuls (à déduire) : **0**
- Nombre de suffrage exprimés : **20 (majorité absolue :11)**

Majorité absolue obtenue par M. Claude ARNOUX avec 20 voix.

Au vu des résultats, le Président **proclame M. Claude ARNOUX, 4^{ème} Vice-président** et l'installe immédiatement dans ses fonctions.

VU les résultats obtenus lors des procédures de vote

Le Conseil Communautaire prend acte, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, de l'élection de M. Pascal LOHR en qualité de 1^{er} Vice-président et de M. Claude ARNOUX, 4^{ème} Vice-président.

2.3 **N°101/2016-AG** : Election des membres du Bureau (hors Président/Vice-présidents)

Il est rappelé que le Bureau étudie toutes les questions importantes de la CCVK mais n'a pas de pouvoir décisionnel délégué.

Pour mémoire, la réglementation prévoit que le Bureau soit composé du Président, des Vice-présidents (membres de droit) et, éventuellement, d'un ou plusieurs autre(s) membre(s) de l'organe délibérant.

Suite à la constitution de la commune nouvelle « Kaysersberg Vignoble », le Conseil Communautaire, par délibération n°012/2016-AG du 25/02/2016, a décidé de fixer le nombre des autres membres à 6.

Au vue de l'élection de MM. Pascal LOHR et Claude ARNOUX en qualité de Vice-présidents, ils sont membres de droit du Bureau.

Les membres actuellement en poste et qui conservent leur siège sont :

- M. Jean-Louis BARLIER, Maire de la Commune de Fréland
- M. Jean-François BOTTINELLI, Maire de la Commune du Bonhomme

Il reste donc 4 sièges vacants.

Le Président propose que les Maires et Maires délégués fassent partie du Bureau.

Il souhaite donc y intégrer Mmes Martine SCHWARTZ et Evelyne MEYER ainsi que M. Philippe BRICOLA, respectivement Maires des communes déléguées de Kientzheim, Kaysersberg et Sigolsheim.

Un siège reste vacant, c'est pourquoi le Président souhaite procéder à la modification du nombre des autres membres du Bureau lors de la prochaine séance.

VU L'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par la Loi n°2010-1563 du 16/12/2010

VU la délibération n°038/2014-AG du 16/04/2014, modifiée par la n°012/2016-AG du 25/02/2016 fixant la composition du Bureau de la CCVK

VU la délibération n°039/2016-AG du 25/02/2016 portant élection des autres membres du Bureau (hors Président/Vice-présidents)

VU les résultats obtenus lors de la procédure de vote

Le Conseil Communautaire prend acte, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, de l'élection des 3 autres membres du Bureau, à savoir : Mmes Martine SCHWARTZ et Evelyne MEYER et M. Philippe BRICOLA.

2.4 N°102/2016-AG : Election de 6 représentants à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble & Ried (SMMVR)

Objet de la structure :

Elaboration, approbation, suivi, mise en œuvre, évaluation, révision et modification du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Montagne Vignoble & Ried.

Par délibération n°066/2014-AG du 15/05/2014, modifiée par la décision n°125/2015-AG du 03/12/2015 (suite au renouvellement du Conseil Municipal de Katzenthal), le Conseil Communautaire a élu les représentants de la CCVK au Comité Syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble & Ried (SMMVR).

La CCVK compte 20 représentants.

Historiquement, la CCVK avait élu 2 délégués pour chaque commune (communes déléguées comprises), sur propositions des communes qui en avaient discuté au préalable au sein de leur Conseil Municipal.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal de Kaysersberg Vignoble, 6 sièges sont vacants. Il s'avère nécessaire d'élire 6 représentants pour remplacer ces personnes.

Pour mémoire, les membres élus et qui conservent leur poste sont :

AMMERSCHWIHR	Monsieur	REINSTETTEL	Patrick
	Monsieur	MEYER	Bruno
FRELAND	Monsieur	BARLIER	Jean-Louis
	Monsieur	COUTY	Christian
KATZENTHAL	Monsieur	ARNOUX	Claude
	Monsieur	PERRET	Dominique
LABAROCHE	Monsieur	RUFFIO	Bernard
	Monsieur	VILMAIN	Alain
LAPOUTROIE	Monsieur	MULLER	Jean-Marie
	Monsieur	RAFFNER	Jean-Noël
LE BONHOMME	Monsieur	BOTTINELLI	Jean-François
	Madame	SCHLUPP	Corinne
ORBEY	Monsieur	JACQUEY	Guy
	Madame	PRUD'HOMME	Fabienne

Les 6 candidatures annoncées sont :

- M. Pascal LOHR
- Mme Martine SCHWARTZ
- Mme Evelyne MEYER
- M. Philippe BRICOLA
- M. Michel BLANCK
- M. Benoît KUSTER

VU les statuts du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried et notamment l'article 5

VU la délibération n°066/2014-AG du 15/05/2014, modifiée par la n°125/2015-AG du 03/12/2015 portant élection des représentants de la CCVK à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble et Ried

VU les résultats obtenus lors de la procédure de vote

Le Conseil Communautaire, prend acte, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, de l'élection des 6 nouveaux représentants de la CCVK à siéger au Comité Syndical du SMMVR, à savoir :

M. Pascal LOHR
Mme Martine SCHWARTZ
Mme Evelyne MEYER
M. Philippe BRICOLA
M. Michel BLANCK
M. Benoît KUSTER

Vote effectué à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration.

2.5 **N°103/2016-AG** : Election de 2 représentants à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Lac Blanc (SMALB)

Objet de la structure :

Assurer la mise en valeur du site d'intérêt départemental du Lac Blanc en hiver comme en été, notamment par le développement du ski alpin (aménagement et gestion des remontées mécaniques). Il a également pour objet d'assurer la création, la mise en valeur et la gestion du ski de fond, des loisirs de neige, de montagne et de pleine nature.

Par délibération n°043/2014-AG du 16/04/2014, modifiée par la décision n°054/2015-AG du 16/04/2015 (prise suite aux démissions de M. MULLER et Mme CASTELLI), le Conseil Communautaire a élu les 4 représentants de la CCVK à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du site du Lac Blanc.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal de Kaysersberg Vignoble il y a lieu d'élire deux nouveaux représentants.

Les membres actuellement en poste et qui conservent leur siège sont :

- M. Guy JACQUEY, Vice-président de la CCVK, Président du SMALB et Maire de la Commune d'Orbey
- M. Jean-François BOTTINELLI, Vice-président du SMALB et Maire de la Commune du Bonhomme

Les 2 candidatures annoncées sont :

- M. Jean-Marie MULLER
- M. Patrick REINSTETTEL

VU les statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du site du Lac Blanc

VU la délibération du 27/11/2003 approuvant les dits statuts

VU la délibération n°043/2014-AG du 16/04/2014, modifiée par la n°054/2015-AG du 16/04/2015 actant l'élection des représentants de la CCVK au Comité Syndical du SMALB

VU les résultats obtenus lors de la procédure de vote

Le Conseil Communautaire prend acte, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, de l'élection des 2 nouveaux représentants à siéger au Comité Syndical du SMALB, à savoir :

M. Jean-Marie MULLER
M. Patrick REINSTETTEL

2.6 **N°104/2016-AG** : Annulation de la délibération n°067/2016-AG du 09/06/2016 relative à la prolongation de la Délégation de Service Public « Petite enfance/Jeunesse »

Par délibération n°067/2016-AG du 09/06/2016, le Conseil Communautaire a approuvé l'établissement d'un avenant pour motif d'intérêt général, à la convention de Délégation de Service Public relative à la gestion et au fonctionnement du service d'accueil de la petite enfance et du service d'animation jeunesse de la Vallée de Kaysersberg, signée avec l'association « Les Enfants de la Vallée ».

Cet avenant portait sur la prolongation d'un an (du 01/01 au 31/12/2017) de la convention, aux mêmes conditions d'exploitation.

Il avait été établi conformément aux dispositions de l'article L. 1411-2 du CGCT.

Par courrier réceptionné le 29 juin 2016, les services préfectoraux nous informent que cet article a été abrogé par l'article 77 de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016. La modification pour motif d'intérêt général n'est plus prévue par les textes.

Il y a donc lieu d'annuler cette décision.

VU la demande d'annulation émanant des services de la Préfecture du Haut-Rhin en date du 29/06/2016

VU l'abrogation de l'article L. 1411-2 du CGCT par l'article 77 de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, d'annuler la décision n° 067/2016-AG du 09/06/2016 relative à l'établissement d'un avenant à la convention de DSP « Petite Enfance – Jeunesse ».

2.7 **N°105/2016-AG** : Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public

La décision validant l'avenant qui prolongeait la DSP d'un an ayant été annulée, il y a donc lieu de prévoir une prolongation conformément à la réglementation, à savoir les articles 55 et 78 de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016 et les articles 36 et 37 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016.

Pour mémoire cette prolongation est rendue nécessaire suite à la réflexion initiée sur le schéma de service petite enfance.

Un avenant pourra donc être établi au regard de l'alinéa 6 de l'article 36 du décret n°2016-86, et son montant ne pourra être supérieur à 10% du montant de la DSP.

Selon les dispositions de l'article L. 1411-6 du CGCT, modifié par l'article 58 de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016, tout projet d'avenant entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5% devra être soumis, pour avis, à la commission de DSP.

Cependant, les membres de la « Commission Spécialisée d'ouverture des plis DSP », désignés en 2011 lors du lancement du recours à la DSP (valable jusqu'au 31/12/2016), ne sont plus élus au sein de la CCVK.

L'avenant prévu pour la DSP « Petite Enfance – Jeunesse » portera sur une augmentation du montant global supérieure à 5%.

Compte tenu de l'obligation de soumettre le projet d'avenant à la Commission DSP, il est proposé de désigner les membres de la Commission d'Appel d'Offres de la CCVK, élus le 16/04/2014 et acté par délibération n°055/2014-AG, comme membres de la Commission de Délégation de Service Public.

VU les articles 55 et 78 de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016

VU les articles 36 (alinéa 6) et 37 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016

VU l'article L. 1411-6 du CGCT, modifié par l'article 58 de l'ordonnance n°2016-65 du 29/01/2016

VU la délibération n°055/2014-AG du 16/04/2014 portant élections des membres de la CAO de la CCVK

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité des membres présents et ayant donné procuration, de désigner les membres de la CAO pour siéger à la Commission de Délégation de Service Public, à savoir :

Membres titulaires : MM. Guy JACQUEY, Patrick REINSTETTEL, Jean-François BOTTINELLI, Bernard RUFFIO et Jean-Luc ANCEL.

Membre suppléant : Mme Martine THOMANN

3. Informations et divers

3.1 Projet de Territoire « Ma Vallée 2030 » : expérimentation d'une démarche de co-construction à travers les GRAP (Groupes Actions Projets) pour 3 actions de la CCVK

Le président présente la démarche :

« Lors de la séance du 9 juin dernier, le Conseil Communautaire a approuvé le Projet de Territoire « Ma Vallée en 2030 », notamment la stratégie territoriale (les objectifs) et les principes de sa mise en œuvre.

Il s'agit donc maintenant de concrétiser les objectifs que nous nous sommes fixés à travers la mise en place d'actions. Pour ce faire, nous avons décidé de poursuivre la dynamique participative construite au fil de la démarche d'élaboration du projet de territoire.

L'ambition est de faire participer très largement tous les acteurs du territoire (élus, habitants, usagers, acteurs économiques ou associatifs, etc.) à la construction de ces actions.

L'intérêt d'une démarche participative est de :

- Construire des projets transversaux et mieux adaptés aux enjeux du territoire, aux besoins et aux aspirations de la population ;
- Faire preuve d'innovation et développer des projets plus ambitieux en partageant et confrontant différents avis ;
- Renforcer le lien entre les acteurs du territoire (notamment entre les élus et les citoyens) en impliquant toutes les personnes concernées ou intéressées dans le projet.

Pour ce faire, nous avons construit une méthode à la fois souple, innovante et intégrant au mieux l'organisation politique actuelle de la CCVK : **les groupes actions projets (GRAP)**.

Cette nouvelle méthode de « GRAP » sera expérimentée sur 3 actions que nous avons prévu d'engager cette année.

Pour conduire cette expérimentation, nous avons souhaité nous faire accompagner par un cabinet spécialisé (RELAYANCE – Mulhouse).

Cette expérimentation nous apportera :

- Un moyen de concrétiser et d'avancer sur notre projet de territoire
- Une preuve de l'intérêt de poursuivre une démarche participative dans notre vallée afin de (re)créer du lien entre élus, habitants et acteurs socio-économiques
- Une expérience nous permettant de prendre nos marques et d'apprendre à pratiquer ce type de démarche
- Un lieu de dialogue, d'écoute dans lequel chacun d'entre nous : élu communautaire ou municipal, usager d'un service, habitant, représentant associatif ou acteur économique du territoire, puisse trouver sa place, chacun dans son rôle, dans le respect mutuel
- Un outil permettant à tous de monter en compétence, en termes de démocratie ou de citoyenneté, mais aussi et surtout sur les sujets et thèmes qui seront traités et qui font la vie de notre territoire.

Cette démarche ne devra pas être :

- Une coquille vide, un habillage, un simple effet « de mode »
- Un lieu d'expression des contre-pouvoirs, une tribune des oppositions politiques
- Un organe décisionnel en lieu et place des organes institutionnels
- Un échelon de plus dans l'organisation territoriale.

Je sais que nous ne sommes pas tous impliqués de la même manière dans cette démarche : certains s'interrogent sur son intérêt ou son résultat.

Mais je sais aussi que je peux compter :

- d'une part, sur la qualité et l'engagement des 3 élues qui piloteront ces 3 GRAP expérimentaux : Mmes Martine THOMANN (GRAP « Petite enfance »), Emilie HELDERLE (GRAP « Mobiliser à la transition ») et Martine SCHWARTZ (GRAP « Transports en commun »)
- et d'autre part, sur tout votre respect et votre bienveillance à l'égard de cette démarche : laissons les choses se mettre en place, les GRAP faire leur travail et nous pourrons en tirer les leçons ensuite.

A cet effet, je vous propose de créer un comité de suivi de la démarche « GRAP », dans la continuité du Copil du Projet de Territoire qui était ouvert à tous les Conseillers Communautaires. Son objet est de déterminer quels seront les indicateurs de réussite de la démarche et de procéder à son évaluation a posteriori.

Je souhaite également que les pilotes de GRAP puissent régulièrement nous faire un point d'avancement sur leurs travaux lors des réunions du Bureau et du Conseil Communautaire.

Je vous donne rapidement les quelques points d'organisation et de fonctionnement des 3 GRAP :

Objectif d'un GRAP :

Travailler sur une question / une action / un projet précis afin de concrétiser les objectifs fixés dans le projet de territoire.

Formuler une proposition au Conseil communautaire sur la question ou le projet qui lui est soumis. C'est ainsi le Conseil Communautaire qui décidera de la mise en œuvre ou non de l'action. En cela, le travail du GRAP se rapproche de celui effectué par une Commission.

Pilotage du GRAP

L'animation et le pilotage du GRAP est confié à un élu communautaire, assisté par un technicien de la CCVK.

Composition d'un GRAP

Une vingtaine de participants maximum, répartis en 3 ou 4 collèges :

- Les élus : leur nombre devra être inférieur au nombre total des autres participants (idéalement 1/3 et au maximum 8 élus). Il pourrait y avoir une moitié d'élus communautaires et une autre moitié d'élus municipaux.
- Les habitants de la vallée : sans responsabilité électorale, associative ou syndicale, une partie d'entre eux sera sélectionnée par tirage au sort sur les listes électorales. L'autre partie pourra être désignée par les élus / les mairies ou après lancement d'un appel à candidature
- Les acteurs du territoire et les usagers : acteurs associatifs ou socioprofessionnels, représentants d'usagers d'un service public, ce sont des personnes impliquées ou directement intéressées par le projet. Ils seront désignés par l'élu pilote du GRAP.
- Les invités : services de la CCVK ou des communes, partenaires institutionnels, experts techniques. Ils pourront être appelés à participer à tout ou partie des réunions de GRAP.

Durée d'un GRAP

Le GRAP se réunit autant de fois que la construction du projet le nécessite, jusqu'à ce que le projet soit prêt à être engagé. Ensuite, le GRAP n'a pas vocation à perdurer : il est alors dissout.

Les 3 GRAP expérimentaux devront nous rendre leur proposition pour fin 2016 ou tout début 2017.

Je vous précise encore que, le nombre de places au sein des GRAP étant limité, notamment pour pouvoir travailler sereinement, à la bonne échelle et permettre l'expression des différents points de vue.

Aussi, tous ceux qui sont intéressés par l'un des sujets et qui souhaitent exprimer leurs attentes ou leurs questions, seront invités à prendre contact avec le pilote du GRAP. Nous envisageons également de créer une « boîte à idées » sur le site internet de la CCVK.

Enfin, je souhaite que nous soyons, pendant toute la durée de ces 3 GRAP, leurs « relais » auprès de nos Conseils Municipaux, et surtout de nos habitants :

- d'une part, faisons remonter à l'élu pilote du GRAP, les interrogations ou questions que nous poseraient nos collègues et nos concitoyens ;
- d'autre part, n'hésitons pas non plus à communiquer et diffuser autour de nous les travaux de chacun des GRAP, afin que l'information puisse circuler ».

Le Président cède ensuite la parole aux trois pilotes élus des GRAP.

Mme Martine THOMANN indique qu'elle travaille en binôme avec Valérie BRONNER et qu'elle trouve très intéressant d'associer la population à la réflexion concernant la petite enfance. Elle ajoute que cela permettra aux habitants de prendre la mesure de la complexité et de la difficulté de la décision politique.

Mme Martine SCHWARTZ, qui travaille avec Eric LEMPEREUR sur la question des transports en commun ajoute que c'est lors de l'élaboration du projet de territoire qu'elle a pris la mesure de l'importance de croiser les visions et qu'elle a hâte de mettre en pratique la co-construction. Elle précise que la démarche permet la richesse des idées, nonobstant le fait que cela nécessite beaucoup de travail, d'énergie et de temps.

Mme Emilie HELDERLE, qui travaille avec Carine FELIX, fait part de sa joie et de son enthousiasme à travailler avec la population et les forces vives du territoire. Elle a constaté la richesse des idées dans la démarche participative pour l'élaboration du projet de territoire et se réjouit de pouvoir l'expérimenter sur l'élaboration d'un programme de transition.

3.2 Calendrier des prochaines réunions

- **Bureau :**
Jeudi 21 juillet 2016 à 17h30 – CCVK
Membres du Bureau
- **Comité Syndical du SCOT Montagne Vignoble & Ried :** Elections du Président et du Bureau
Mardi 26 juillet 2016 à 18h00 – Bennwihr
Délégués du SCOT
- **Commission « Déchets » :**
Mardi 6 septembre 2016 à 17h30 – CCVK
Membres de la commission
- **Réunion « Fibalsace » :**
Mercredi 7 septembre 2016 à 15h00 – CCVK
DG/SG et Adjointes en charge des forêts
- **COPIL « PLUI » :**
Mercredi 7 septembre 2016 à 17h30 – CCVK
Membres du COPIL

Les points à l'ordre du jour étant achevés, le Président invite l'assemblée à s'exprimer.

Personne ne souhaitant prendre la parole, il lève la séance à 18h30 et les invite au pot de l'amitié.

Numéros d'ordre des décisions prises lors de cette séance

N° de décision	Domaine	Rubrique	Objet
n°099/2016-AG	Administration Générale	Désignation secrétaire de séance	Désignation du secrétaire de séance
n°100/2016-AG	Administration Générale	Délégations de fonctions	Election des 1 ^{er} et 4 ^{ème} Vice-présidents
n°101/2016-AG	Administration Générale	Fonctionnement des assemblées	Election des membres du Bureau (hors Président/Vice-présidents)
n°102/2016-AG	Administration Générale	Désignation de représentants	Election de 6 représentants à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble & Ried (SMMVR)
n°103/2016-AGI	Administration Générale	Désignation de représentants	Election de 2 représentants à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Lac Blanc (SMALB)
n°104/2016-AG	Administration Générale	Tourisme	Annulation de la délibération n°067/2016-AG du 09/06/2016 relative à la prolongation de la Délégation de Service Public « Petite enfance/Jeunesse »
n°105/2016-AG	Administration Générale	Désignation de représentants	Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public

Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal du Conseil Communautaire de la
Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg
de la séance du **12 juillet 2016**

Ordre du jour :

1. N°099/2016-AG : Désignation du Secrétaire de séance

2. Administration Générale

2.1 Installation des nouveaux Conseillers Communautaires, représentants de la commune Kaysersberg Vignoble, dans leurs fonctions

2.2 **N°100/2016-AG** : Election des 1^{er} et 4^{ème} Vice-présidents

2.3 **N°101/2016-AG** : Election des membres du Bureau (hors Président/Vice-présidents)

2.4 **N°102/2016-AG** : Election de 6 représentants à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte Montagne Vignoble & Ried (SMMVR)

2.5 **N°103/2016-AG** : Election de 2 représentants à siéger au Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Lac Blanc (SMALB)

2.6 **N°104/2016-AG** : Annulation de la délibération n°067/2016-AG du 09/06/2016 relative à la prolongation de la Délégation de Service Public « Petite enfance/Jeunesse »

2.7 **N°105/2016-AG** : Désignation des membres de la Commission de Délégation de Service Public

3. Informations et divers

3.1 Projet de Territoire « Ma Vallée 2030 » : expérimentation d'une démarche de co-construction à travers les GRAP (Groupes Actions Projets) pour 3 actions de la CCVK

3.2 Calendrier des prochaines réunions organisées par la CCVK

COMMUNES	DELEGUES	SIGNATURES	PROCURATION
AMMERSCHWIHR	M. Patrick REINSTETTEL, Vice-président		—
	Mme Lucie PONGRATZ-GLEIZES		—
	Mme Nathalie BOHN		—
FRELAND	M. Jean-Louis BARLIER		—
	Mme Martine THOMANN, Vice-présidente		—
KATZENTHAL	M. Claude ARNOUX Vice-président		—
KAYSERSBERG VIGNOLE	M. Pascal LOHR, Vice-président		—
	Mme Martine SCHWARTZ		—
	M. Michel BLANCK		—
	Mme Patricia BEXON		—
	M. Benoît KUSTER		—
	Mme Myriam PARIS		—

	Mme Françoise GRASS		—
	M. Gilbert MASSON		—
LABAROCHE	M. Bernard RUFFIO, Vice-président		—
	Mme Catherine OLRV		—
	M. Alain VILMAIN		—
LAPOUTROIE	M. Jean-Marie MULLER, Président		—
	Mme Aurore PETITDEMANGE	<i>Absente non représentée</i>	—
	M. René BRUN		—
LE BONHOMME	M. Jean-François BOTTINELLI		—
	M. Jean-Luc ANCEL	<i>Voix par procuration donnée à M. BOTTINELLI</i>	

ORBEY	M. Guy JACQUEY, Vice-président		—
	Mme Rose-Blanche DUPONT		—
	Mme Chantal OLRV		—
	M. Rémi MAIRE		—
	Mme Emilie HELDERLE		—